

Pariser Historische Studien Marche typographique

Février 2019

En tant qu'éditeur scientifique international, nos ouvrages sont publiés dans plusieurs langues. Nous avons choisi d'utiliser **les règles typographiques allemandes** indépendamment de la langue dans laquelle est rédigé le manuscrit. En particulier, il n'y a d'espace ni devant les signes doubles de ponctuation (! ? ; » « ? %) ni devant les appels de note.

1. Corps du texte

Accentuation: Les majuscules portent un accent si l'orthographe le prévoit. On écrit donc »À Paris«, »Moyen Âge«, »Étrennes«, etc.

Appel de note: Les appels de note précèdent les signes de ponctuation.

Tirets et traits d'union: Le tiret et le trait d'union sont deux signes typographiques différents.

Le trait d'union est utilisé dans les mots composés. **Ex.** État-nation.

Le tiret est utilisé pour signaler »jusqu'à« entre deux chiffres. **Ex.:** »p. 174–178« ou »1945–1948« (insertion à l'aide du raccourci clavier CTRL + moins du pavé numérique).

Guillemets doubles: Les guillemets à utiliser sont les suivants: »mot«. Ces guillemets sont utilisés

1) pour les citations ;

2) pour les titres d'articles, de monographies, de journaux et de revues mentionnés dans le corps du texte. (Insertion par INSÉRER/CARACTÈRES SPÉCIAUX, ou le raccourci clavier ALT+175 [»] et ALT+174 [«]).

Guillemets simples: ›Les guillemets simples‹ sont utilisés dans deux cas uniquement:

1) pour une citation à l'intérieur d'une citation ;

2) pour utiliser un terme de manière inhabituelle ou ironique. **Ex.:** Cet ami ›fidèle‹ l'a trahi en tout premier ...). (Insertion par INSÉRER/CARACTÈRES SPÉCIAUX).

Citations: Les citations sont encadrées par des »guillemets doubles«. Créer un paragraphe, sans guillemets, pour les citations plus longues (à partir de trois lignes entières).

Italique: Les mots étrangers (sauf les noms propres) s'écrivent en italique.

2. Notes de bas de page

Généralités: Toutes les notes de bas de page commencent par une capitale et finissent par un point. Plusieurs références dans la même note de bas de page sont séparées par un point-virgule. Les noms des auteurs s'écrivent en petites capitales. Tous les titres d'œuvres, d'articles, contributions... sont composés **en romain** et **sans guillemets**. **Cela est également valable pour la présentation des titres dans la bibliographie.**

Références bibliographiques: Chaque référence bibliographique est donnée dans son intégralité lorsqu'elle est mentionnée pour la première fois, d'après le schéma suivant. Merci de n'utiliser que les abréviations mentionnées dans les exemples ci-dessous.

Vous citez une monographie:

[Geben Sie Text ein]

Prénom¹ NOM, Titre. Sous-titre, [*le cas échéant*: vol. xy], lieu d'édition année d'édition (*le cas échéant et uniquement s'il s'agit d'une collection scientifique numérotée*: nom de la collection, xy), p. xy–xz.
Ex.: Jean-Paul WILLAIME, Europe et religions. Les enjeux du XXI^e siècle, Paris 2004, p. 7–24.

Vous citez un ouvrage collectif:

Prénom NOM (dir.), Titre. Sous-titre, vol. xy, lieu d'édition année d'édition (collection, xy), p. xy–xz.
Ex.: Christine LEBEAU (dir.), L'espace du Saint-Empire. Du Moyen Âge à l'époque moderne, Strasbourg 2004 (Sciences de l'histoire, 2), p. 24–27.

Vous citez un article dans un ouvrage collectif:

Prénom NOM, Titre. Sous-titre, dans: Prénom NOM (dir.), Titre. Sous-titre, vol. xy, lieu d'édition année d'édition (titre de série, xy), p. xy–xz.
Ex.: François DELPLA, La libération de la France, dans: Pierre BAUMEL (dir.), Compagnon de la Libération, Paris 2004, p. 25–33, [*le cas échéant*:] ici p. 30–31.

Vous citez un articles dans une revue:

Prénom NOM, Titre. Sous-titre, dans: titre de revue n° de vol. (année), p. xy–xy.
Ex.: Benoît GRÉVIN, La trifonctionnalité dumézilienne et les médiévistes: une idylle de vingt ans, dans: Francia 28 (2001), p. 169–189, [*le cas échéant*:] ici p. 175.

Vous citez un ouvrage collectif publié par une institution:

Titre. Sous-titre, publ. par institution, lieu d'édition année d'édition (*le cas échéant*:] nom de la collection, numéro).
Ex.: Die deutsche Universität im 20. Jahrhundert. Die Entwicklung einer Institution zwischen Tradition und Autonomie, publ. par l'Institut für Universitätsforschung, Mayence 1994 (Abhandlungen zum Studenten- und Hochschulwesen, 5).

Vous citez un article d'un ouvrage collectif publié par une institution:

Prénom NOM. Titre. Sous-titre, dans titre, publ. par institution, lieu d'édition année d'édition (*le cas échéant*:] nom de la collection, numéro).
Ex.: Harald MAYER, Universität im Wandel. Die Universität Münster, dans: Die deutsche Universität im 20. Jahrhundert. Die Entwicklung einer Institution zwischen Tradition und Autonomie, publ. par l'Institut für Universitätsforschung, Mayence 1994 (Abhandlungen zum Studenten- und Hochschulwesen, 5), p. 35–43.

Deuxième référence bibliographique et toutes les suivantes: Lorsque la référence bibliographique est mentionnée pour la deuxième fois, appliquer les schémas suivants:

Vous citez une monographie

Nom de famille de l'auteur, titre court, p. xy.

Ex.: WILLAIME, Europe et religions, p. 27.

Vous citez un ouvrage collectif

Nom de famille du directeur d'ouvrage (dir.), titre court.

Ex.: MAREC (dir.), Villes en crise?

Vous citez un article d'une revue ou d'un ouvrage collectif

Nom de l'auteur de l'article, titre raccourci, p. xy–xy.

Ex.: DELPLA, La libération, p. 13–14.

¹ Écrire les prénoms en toutes lettres.

[Geben Sie Text ein]

– le titre court doit toujours **correspondre au début** du titre intégral

Ex. correct: CROUZET, La nuit de la Saint-Barthélemy, p. xy.

Ex. faux: CROUZET, Saint-Barthélemy, p. xy.

[Le titre intégral est: CROUZET, Denis, La nuit de la Saint-Barthélemy. Un rêve perdue de la Renaissance, Paris 2012].

Lorsque deux références bibliographiques identiques se succèdent,

on écrit »ibid.«, ou »ibid., p. xy« ou ibid., p. xy–xz.

Lorsque deux ouvrages du même auteur/de la même autrice se succèdent

on écrit »ID., titre etc.« ou alors »EAD., titre etc.«. Les abréviations ID. et EAD. s'écrivent, comme les noms d'auteur, en PETITES CAPITALES.

NB

– dans tous ces cas, **ne jamais rajouter « op. cit »**. Le titre court indique que la référence a déjà été mentionnée dans son intégralité dans une note précédente.

– ne sont jamais cités en titre court les références bibliographiques qui n'ont pas leur propre entrée dans la bibliographie, par ex. des ouvrages collectifs ou actes de colloque dont un ou plusieurs contributions sont citées (avec leur propre entrée).

Numéro de pages

Lorsqu'on indique deux ou plusieurs pages successives, écrire »p. xy–xy« en utilisant le tiret long.

Folio

L'abréviation pour »folio 4 recto« est »fol. 4r«, pour »folio 4 verso« écrire »fol. 4v«.

Abréviations

»p.« indique page et pages; idem pour »dir.« (directeur[s]), éd.² (éditeur[s]), »fol.« (folio[s]), »col.« (colonne[s]), »vol.« (volume[s]), « t. » (tome[s]) etc.

Lieu d'édition

Indiquer le lieu d'édition dans la langue dans laquelle est rédigé votre manuscrit, et non pas dans la langue dans laquelle est écrit l'ouvrage cité.

Plusieurs auteurs ou lieux d'édition

Lorsqu'il y a plus de trois auteurs/directeurs d'ouvrage utiliser l'abréviation »et al.«. Les auteurs/directeurs d'ouvrage et les lieux d'édition différents sont séparés par une virgule, et non pas par une barre oblique.

Éditions successives d'un ouvrage

Si vous n'utilisez pas l'édition originale d'un ouvrage et vous voulez l'indiquer: composer le nombre correspondant à l'édition en exposant devant l'année de parution:

Ex. Jean-Paul WILLAIME, Europe et religions. Les enjeux du XXI^e siècle, Paris ²2004 [le ² correspond à la deuxième édition de l'ouvrage]

Il n'est pas nécessaire d'indiquer les maisons d'édition.

² »éd.« s'utilise uniquement pour l'édition d'une œuvre déjà existante et non pas pour la direction d'un ouvrage collectif.

[Geben Sie Text ein]

Merci de contrôler et de corriger à la fin, à l'aide de la recherche automatique, les points suivants:

faux	correct
(éd.) (<i>pour la direction d'un ouvrage collectif</i>)	(dir.)
f°	fol.
ID ou EAD.	ID. ou EAD.
apostrophe: '	apostrophe: '
guillemets: « mot »	guillemets: »mot«
Francfort sur le Main, Frankfurt/Main etc.	Francfort/M.
deux espaces successives	une espace
ibid. p.	ibid., p.
xxe siècle	xx ^e siècle
XX ^e siècle	xx ^e siècle
p. ex.	p.ex.
pp.	p.
p. 23 et suiv.	p. 23–24; p. 23–35
p. 23-27; p. 23 – 37; p. 23 – 27	p. 23–27
1939-1945; 1939 - 1945	1939–1945
Avec espace insécable (Ctrl+Alt+barre d'espace) p. 200 ; Louis XIV ; xx siècle, etc.	Sans espace insécable (Ctrl+Alt+barre d'espace) p. 200; Louis XIV; xx siècle, etc.